

L'EVALUATION DU NOMBRE DES CHÔMEURS AU TOGO

==: ==: ==: ==: ==:

On considère comme chômeur, au sens strict, tout travailleur cherchant du travail par suite d'une rupture de contrat de travail, au sens large tout travailleur en quête d'emploi. Ces définitions internationales ne conviennent pas à l'Afrique, où il est beaucoup plus difficile de prouver sa volonté bien arrêtée de travailler que dans les pays économiquement développés: les occasions d'emploi y sont rares et le marché de l'emploi ne peut donc y être organisé efficacement (1). Aussi doit-on y considérer comme chômeurs, au sens très large, tous ceux qui sont sans emploi et disponibles pour le travail (2).

Dans les résultats des recensements et des sondages démographiques le terme de chômeur, lorsqu'il figure, est pris dans son acception la plus stricte: personne ayant déjà exercé un métier, n'en ayant pas actuellement et cherchant du travail. En général c'est le terme de "sans emploi" qui est utilisé dans ce sens restrictif. Tous ceux qui n'ont jamais eu d'emploi mais qui sont en âge de travailler et aptes au travail, qu'ils soient ou non à la recherche d'un premier emploi, sont exclus de cette catégorie et classés dans la catégorie des "sans professions" ou "inactifs" (3).

Notre définition des chômeurs comprend à la fois les "sans emploi" et les "sans profession" disponibles pour le travail (4). En Afrique la déclaration de profession des recensements et des sondages démographiques ne permet qu'une connaissance très approximative du nombre des chômeurs au sens le plus strict: un certain nombre d'enquêtés classés comme "sans emploi" ont déclaré une profession qu'ils n'avaient jamais exercée s'ils l'avaient parfois apprise: ils exprimaient ainsi leur désir de trouver du travail dans une branche d'activité déterminée (5).

D'autre part les recensements et les sondages démographiques comportent une petite marge d'incertitude dans les déclarations d'emploi occupé au moment de l'enquête, du fait qu'un certain nombre d'hommes portés sous la rubrique "emploi non déclaré" sont en réalité "sans emploi" ou même "sans profession" (6).

Il est difficile, en Afrique, de distinguer le chômage de certaines formes de sous-emploi. Selon la définition classique il y a sous-emploi lorsqu'un travailleur ne travaille pas à plein temps malgré lui (sous-emploi visible) ou lorsqu'il occupe un emploi ne permettant pas la pleine utilisation de ses capacités (sous-emploi invisible) (7). Dans les

(1) P. Ajavon (1969)

- (2) Cette définition ne concerne que les hommes; une femme n'est chômeur que si elle recherche effectivement un emploi.
R. Devauges (1963) et P. Raymaekers (1964) distinguent deux types principaux de chômeurs dans les centres urbains:
- les déscolarisés sans travail, jusqu'à 25 ans, n'ayant le plus souvent que peu ou pas du tout travaillé.
- les chômeurs adultes, caractérisés par une forte proportion d'illettrés et, parmi les scolarisés, de sous-scolarisés.
- (3) Cette catégorie comprend aussi les femmes n'ayant qu'une activité ménagère et tous ceux qui ne sont pas disponibles pour exercer une activité professionnelle.
- (4) Avec la restriction ci-dessus (note 2) concernant les femmes.
- (5) Beaucoup de jeunes se donnent ainsi comme chauffeur, mécanicien, employé de maison (Recensement de Dakar 1955).
- (6) La moitié au moins des 1.000 hommes à "emploi non déclaré" dans le recensement de Dakar (1955), où 55.000 hommes ont déclaré un emploi (population domiciliée de 14 ans et plus).
- (7) Nous ne mentionnons pas ici le sous-emploi saisonnier d'oeuvre agricole.

13 FEV. 1973

De R. S. I. O. M. ex
Collection de Référence
n° B 5934 Sac.

pays économiquement développés il s'agit essentiellement des travailleurs salariés. En Afrique, au contraire, les sous-employés des agglomérations urbaines (sous-emploi visible) (1) sont en général classés dans les recensements et les sondages démographiques comme travailleurs indépendants ou comme "sans emploi", ou même "sans profession".

En Afrique les travailleurs indépendants sont essentiellement ceux de l'artisanat, des petits métiers et du petit commerce (2).

Beaucoup d'hommes -surtout des jeunes- classés dans les recensements et les sondages démographiques comme "sans emploi" ou "sans profession" exercent en fait des petits métiers; ce sont des chômeurs "actifs"; mais les ressources qu'ils obtiennent ainsi sont en général très maigres (3). Si ces activités de remplacement sont suffisamment rémunératrices ces chômeurs doivent être considérés comme des travailleurs indépendants. Selon le niveau de revenu de ces activités on passe du stade de chômeur réel à celui de chômeur nominal. Certains chômeurs se montrent "assidus dans la recherche d'un emploi salarié" mais d'autres ont une "propension à s'adonner à des activités indépendantes", d'autres enfin "oscillent régulièrement entre le salariat et le travail indépendant" (4).

Beaucoup de travailleurs surtout des jeunes classés dans les recensements et les sondages démographiques comme indépendants se livrent pour leur propre compte à des "activités commerciales ou artisanales qui sont économiquement marginales, voire négatives si elles sont socialement assez positives". Un certain nombre d'entre eux apparaissent dans les situations de chômage conjoncturel où ils ont perdu leur emploi dans le secteur moderne (5): ce sont des "chômeurs déguisés". "La conscience du chômage est nettement plus intense chez ceux-ci que chez les sous-employés n'ayant jamais travaillé dans le secteur moderne"(6).

(1) Le sous-emploi invisible concerne le secteur public et parapublic.

(2) Les artisans travaillent seuls ou avec l'aide de membres de leur famille, de quelques compagnons associés ou salariés et d'apprentis, très rarement rémunérés: c'est au contraire la famille de l'apprenti qui doit fréquemment payer l'apprentissage dans beaucoup de pays d'Afrique. Le bâtiment, les transports sont des activités artisanales chez les Africains; la petite industrie africaine a presque toujours un caractère artisanal. Les petits métiers sont des activités variées à très faible revenu. La grande majorité sont manuels et se distinguent de l'artisanat par les traits suivants:

- Installation non fixe ou activité ambulante.
- Equipement très réduit ou nul.
- Apprentissage sommaire ou inexistant.
- Activité temporaire ou intermittente.

Le petit commerce comprend le commerce africain de détail et de micro-détail; celui-ci est pratiqué par les femmes.

(3) R. Devauges (1963). La moitié des 500 chômeurs interrogés à Brazzaville en 1957 exerçaient un petit métier.

(4) A. Lux (1962). En 1958, 10% des 228 chômeurs interrogés à Luluabourg (Kasaï-Congo belge) étaient des chômeurs nominaux. Le salariat considéré ici est celui du secteur moderne. Les chômeurs cherchent beaucoup moins à entrer au service de travailleurs indépendants, auprès desquels il ne bénéficieraient pas des mêmes conditions d'emploi.

(5) L'espace qui nous est imparti ne permet pas de présenter les différentes formes de chômage, notamment ce que l'on appelle le chômage structurel des pays sous-développés, c'est à dire en relation avec la structure dualiste de leur économie, dû à l'excédent des travailleurs disponibles par rapport à la capacité d'absorption de l'économie d'une région. Voir à ce sujet A. Lux (1962) pour qui la notion de plein emploi des pays industrialisés doit faire place à celle de rythme optimal d'accroissement de l'emploi par transfert de l'économie de subsistance à l'économie de marché.

(6) P. Raymaekers (1964). Le "chômage déguisé" concernait près du tiers des activités du secteur privé africain à Léopoldville (Kinshasa) en 1961. On pouvait en outre considérer que près de 90% de ce secteur y était affecté par un sous-emploi important.

Dans de telles conditions de mobilité professionnelle le nombre des chômeurs, tel qu'il est donné dans les recensements et les sondages démographiques, ne peut être que très approximatif, même s'il est pris au sens le plus large. La limite entre le chômage et le sous-emploi reste floue, de même que la limite entre les "sans-emploi" et les "sans profession".

+

+ +

Les études de prévision d'emploi donnent des indications hypothétiques sur le chômage. Au Togo, Mlle E. Vlassenko, statisticienne, a fait, dans une étude sur l'emploi en 1966, des prévisions d'évolution de la population active de 1961 à 1971.

Elle s'est fondée sur une enquête démographique par sondage effectuée en 1961 (1). Le taux d'accroissement moyen global est de 2,6% ; mais il s'abaisse à 2,4 % si l'on tient compte de l'émigration, qui représente environ 0,2 % de la population par an. Cependant il y a lieu de tenir compte aussi de la structure par âge de la population: depuis 1950 "la natalité semble avoir atteint son résultat maximum par réduction surtout de la mortalité infantile" (2). "Le nombre des jeunes s'est donc accru sensiblement dans l'ensemble de la population sans que le nombre des adultes ait augmenté" (3).

Mlle Vlassenko a aussi utilisé les résultats d'une enquête sur les artisans effectuée en 1963-1964 et des statistiques relatives aux secteurs public et privé moderne. L'aperçu général sur l'emploi qu'elle donne est le suivant (4):

ANNEES	1961 (5)	1966	1971	
			Effectif	Pourcentage
POPULATION ACTIVE (15 ans et plus)	564.900	583.100	688.000	100
dont				
Hommes	329.500	345.800	410.500	59,7
Femmes	235.400	237.300	277.500	40,3
dont :				
- AGRICOLE	437.600	445.050	517.700	75,2
- NON-AGRICOLE	127.300	138.050	170.300	24,8
- Salariés privés	10.200	15.150	18.500	2,7
- Salariés publics	12.200	15.800	23.100	3,4
- Non-salariés	100.200	102.200	118.700	17,3
- Chômeurs (6)	4.700	4.900	10.000	1,4
INACTIFS (15 ans et plus) (7)				
Hommes	25.700	30.100	43.200	
Femmes	213.900	215.000	254.600	
Total	239.600	245.100	297.800	
TAUX D'ACTIVITE				
Hommes	92,8	92,0	90,5	
Femmes	52,5	52,5	52,1	
Salariés/Population active	3,9	5,3	6,0	
POPULATION TOTALE	1.543.600	1.716.200	1.931.800	

(1) Sondage au 1/5 pour Lomé, la capitale, au 1/10 pour les autres villes, au 1/20 en zone rurale. Une localité de 4.000 habitants et plus agglomérés était considérée comme une ville. (2) E. Vlassenko (1967) p.175
 (3) E. Vlassenko (1967) p.31. (4) Les nombres reproduits sont ceux de E. Vlassenko (1969) p.26-28 (rectifications à l'aide des données de 1968).
 (5) Les effectifs ne sont pas strictement ceux donnés par l'enquête démographique mais ceux réestimés en fin d'année après correction de la pyramide des âges. (6) "Sans emploi". (7) "Sans profession".

D'après les estimations la population active ne s'est accrue que de 3,2% de 1961 à 1966 mais doit croître de 18,0% entre 1966 et 1971, période pendant laquelle les jeunes nés en plus grand nombre après 1950 atteignent l'âge d'activité.

Le chômage estimé est le chômage pour l'ensemble du Togo. L'enquête démographique de 1961 donne aussi des indications sur le chômage en milieu urbain et notamment à Lomé, la seule ville importante du Togo (1).

	INACTIFS				ACTIFS (15 ans et plus)						
	(15 ans et plus) (3)				AYANT UN EMPLOI			CHOMEURS (2)			
	M	%	F	T	M	F	T	M	F	TOTAL	%
Effectif										Effectif	
LOME	1.550	16,8	13.300	17.675	19.150	15.525	34.675	1.880	290	2.170	46,0
AUTRES CENTRES URBAINS	2.160	8,3	20.200	22.380	24.710	15.540	40.250	850	130	980	19,8
TOTAL MILIEU URBAIN	6.535	25,1	33.520	40.055	43.860	31.065	74.925	2.730	420	3.150	65,8
ZONE RURALE	19.540	74,9	179.340	198.880	287.140	204.340	485.480	1.440	120	1.560	34,2
TOTAL GENERAL	26.075	100	212.860	238.935	325.000	235.405	560.405	4.170	540	4.710	100

Chômage par zone de résidence au Togo en 1961

- (1) En 1961 Lomé venait de dépasser 100.000 habitants, la seconde ville, Sokodé, n'en atteignait pas 20.000.
 (2) "Sans emploi"
 (3) "Sans profession"

Si le pourcentage des chômeurs et des inactifs de la population résidente de Lomé ne variait pas il y aurait en 1971 près de 5.000 chômeurs à Lomé et, chez les hommes, plus de 7.000 inactifs. Mlle Vlassenko estimait que de 1961 à 1966 il arrivait à Lomé entre 2.000 et 3.000 migrants par an. Le service de la main d'oeuvre estime que ce nombre doit être situé maintenant entre 3.000 et 4.000. En 1968 ce service évaluait entre 16.000 et 18.000 le nombre des chômeurs, au sens large, de Lomé. Si l'on admet les prévisions d'évolution de la population active et totale de Mlle Vlassenko la répartition des chômeurs et des inactifs entre Lomé et le reste du Togo doit donc être différente en 1961 et en 1971. Ce peut être dû non seulement à l'exode rural mais aussi à l'accélération de la scolarisation (1).

+

+ +

Bibliographie

- AJAVON, P. Les problèmes de l'emploi. Conférence donnée au stage de planification de l'éducation organisé du 20 au 27 Août 1969. Lomé. 10p. (multigraphié)
- DEVAUGES, R. Etude du chômage à Brazzaville en 1957. II Etude sociologique. Paris, Cahiers ORSTOM, Sciences Humaines, vol. I n°4 (tome II) 1963. 205p. 84 tableaux. Bibliographie.
- LUX, A. Le marché du travail en Afrique Noire. Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1962. 327p. Publication de l'Université Lovanium de Léopoldville.
- RAYMAEKERS, P. L'organisation des zones de squatting, élément de résorption du chômage structural dans les milieux urbains des pays en voie de développement. Paris, Editions Universitaires, 1964, 283p. Publication de l'Université Lovanium de Léopoldville.
- VLASSENKO, E. Population active et emploi au Togo. Lomé, Service de la statistique générale, 1967. 213p. (multigraphié)
 - Note sur l'emploi et la formation professionnelle. Lomé, Service du Plan, 1969. 28p. (multigraphié).

A. HAUSER, CENTRE ORSTOM, LOME, TOGO. 1971.
Comm. à la Conférence Africaine sur la Population Dec. 1971. Accra.

(1) De toute façon le nombre des chômeurs s'est accru dans de plus grandes proportions que le nombre des habitants de Lomé, que l'enquête de 1961 établissait à 105.000. Une enquête par sondage sur les budgets familiaux en 1964 a permis d'estimer la population de la ville à 116.000 habitants. Cela donne un taux de croissance annuel de 3,2% et représenterait 144.000 habitants en 1971. Le recensement de 1970 donne effectivement une population résidente très proche de ce nombre: 148 443 pour une population résidente totale au Togo de 1.955.916 (prévision 1.931.800). Les résultats du recensement de 1970 concernant la population active permettront d'autres vérifications des prévisions de Mlle Vlassenko.